



Service Territoire et partenariats
Ref: XP/SC/ND
Dossier suivi par Nathalie DEMOGUE
☎ : 04 66 62 80 35
✉ : nathalie.demogue@cma-gard.fr

A Nîmes, le Mardi 02 Décembre 2025

A l'attention de Monsieur Le Maire

Mairie de Sernhac

30210 Sernhac

Objet : Révision du PLU

Monsieur Le Maire,

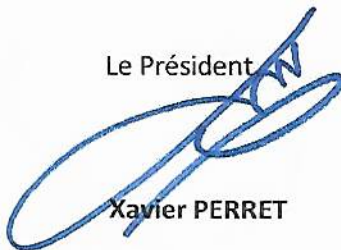
Dans le cadre de la consultation relative au projet de mise en compatibilité du PLU / projet de photovoltaïque au sol « Les Croses », vous demandez l'avis de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard et vous nous offrez la possibilité de l'exprimer.

Je vous remercie et vous informe qu'après étude du projet nous n'avons pas de remarques particulières à formuler.

Nous tenons à vous informer que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard reste à votre disposition concernant les projets d'implantation d'activités artisanales de votre territoire et souhaite fortement s'y associer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Président



Xavier PERRET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

GARD : 904 avenue Maréchal Juin - CS 83012 - 30908 Nîmes Cedex 2 - 04 66 62 80 00 - chambre-de-metiers@cma-gard.fr - cma-gard.fr
SIRET 130 027 931 00109

Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020

REÇU EN PREFECTURE
le 05/08/2026

Application agréée E-legalite.com

21_EP-030-213003171-20260730-57_2026-DE